

Paris, le 21 mars 2018,

Recensement participatif des odeurs autour du port de Bonneuil-sur-Marne : des résultats encourageants

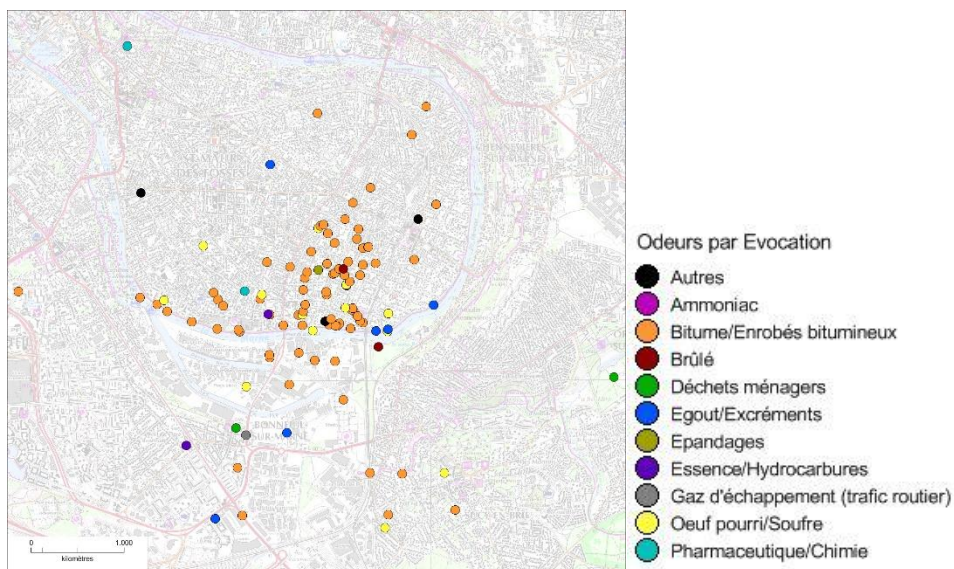
Le port de Bonneuil-sur-Marne, 2^e plateforme multimodale francilienne, connaît une activité croissante. HAROPA – Ports de Paris a pour ambition de développer cette activité tout en veillant à une meilleure insertion du port dans son environnement. Dans ce sens, Airparif a engagé en 2016 une étude spécifique, dont les premiers résultats sur la qualité de l'air ont été rendus publics en 2017. Aujourd'hui, ce sont les résultats sur le volet recensement participatif des odeurs qui sont présentés.

- **La démarche de recensement participatif des odeurs**

Airparif a mis à disposition du public une plateforme de recensement participatif en ligne des odeurs du 2 mai 2016 au 31 octobre 2017. Son objectif : caractériser la fréquence et l'intensité perçue des odeurs en fonction des signalements postés par les utilisateurs géo-référencés et classés selon différents critères (intensité, gêne ressentie, type d'odeurs). Cette démarche s'est effectuée en partenariat avec HAROPA – Ports de Paris et les entreprises implantées sur le port de Bonneuil-sur-Marne.

- **Caractérisation des signalements**

Le recensement des odeurs au sein et autour de la zone portuaire de Bonneuil-sur-Marne a permis de récolter un total de 423 signalements sur un an et demi. 115 personnes ont participé à cette plateforme. Les signalements ont majoritairement désigné des odeurs de bitume et enrobés bitumineux (près de 80%), ainsi que dans une moindre mesure des odeurs possiblement associées au traitement de déchets.



Carte de l'ensemble des odeurs déclarées autour du Port de Bonneuil-sur-Marne

Sur l'ensemble de la période, la tendance observée a été la baisse du nombre de signalements entre l'été 2016 et l'été 2017, cette période estivale étant plus propice aux gênes liées aux odeurs. La géolocalisation permet de situer les signalements principalement au nord du port, secteur exposé aux vents dominants de secteur sud-est.

Concernant les odeurs de bitume, l'analyse croisée des signalements sur la plateforme, des conditions météorologiques et des données de production des entreprises, révèle qu'en période d'activité, seuls 29%

des jours de production donnent lieu à des signalements. Parmi la totalité des signalements sur l'ensemble de la période, 87% peuvent être en lien avec les activités des entreprises.

Les signalements d'odeurs de déchets apparaissent majoritairement lorsque la température est supérieure à 15°C. Les activités liées au traitement de déchets sur le port de Bonneuil sont stables toute l'année. Il apparaît que les sources d'odeurs liées aux déchets proviennent de sources multiples sur la zone, ne permettant pas d'établir un lien avec les activités portuaires.

- **Conclusion de la démarche de recensement participatif des odeurs**

Cette campagne de recensement des odeurs a permis de suivre l'évolution des signalements sur la zone portuaire, en même temps que la mise en place d'un certain nombre d'améliorations techniques apportées sur les deux centrales à enrobés du port de Bonneuil.

Les conclusions sont, d'une part, qu'il existe des nuisances olfactives avérées sur la zone et notamment sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés, ayant un lien possible avec l'activité des industriels, et d'autre part que ces nuisances sont moindres depuis la fin de l'été 2016. Il convient de rester vigilant sur ces conclusions et de s'assurer de la pérennité de l'amélioration constatée.

- **HAROPA – Ports de Paris s'engage à poursuivre la surveillance de la qualité de l'air sur ses ports**

Qualité de l'air : rappel des résultats de l'étude

La qualité de l'air dans la zone du port de Bonneuil a été caractérisée par la réalisation de deux campagnes de mesure en février-mars et mai-juin 2016. Ces mesures ont porté à la fois sur des polluants réglementés en raison de leurs effets sur la santé (oxydes d'azote, particules¹, métaux², hydrocarbures³, benzène⁴), et sur d'autres composants non réglementés susceptibles d'être présents dans l'air en lien avec les activités du port (empoussièrement). Les résultats de ces campagnes de mesures ont montré que la réglementation est respectée dans la zone du port de Bonneuil pour l'ensemble des polluants mesurés, mis à part le dioxyde d'azote le long des principaux axes routiers, dépassement par ailleurs constaté dans la majeure partie de l'agglomération parisienne. Sans dépassement de la réglementation, l'étude a mis en évidence des niveaux d'empoussièrement plus élevé au centre du port.

Conformément aux préconisations d'Airparif, HAROPA - Ports de Paris s'engage à réaliser tous les cinq ans des campagnes de mesures sur les composants les plus présents (empoussièrement, particules PM10 et dioxyde d'azote) sur le port de Bonneuil-sur-Marne. Il s'agira notamment d'apprécier l'impact des évolutions des activités portuaires (passage de la flotte de camions au GNV, nouvelles implantations,...) et celui du prolongement de la RN406 jusqu'au port de Bonneuil.

Rapport complet :

http://www.airparif.fr/pdf/publications/rapport_bonneuil_bilan_odeurs_15032018.pdf

Fiche odeurs :

http://www.airparif.fr/pdf/publications/fiche-odeurs-bonneuil-juinoctobre2017_140318.pdf

À propos de HAROPA - Ports de Paris www.haropaports.com

À propos d'Airparif www.airparif.fr

Contacts presse Airparif

Amélie Fritz
01 44 59 41 06
amelie.fritz@airparif.fr

Charlotte Songeur
01 44 59 40 15
charlotte.songeur@airparif.fr

Contact presse HAROPA - Ports de Paris

Marine Chaumon
01 40 58 28 74
marine.chaumon@haropaports.com